



Auribeau-sur-Siagne • Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## Avis d'appel public à la concurrence

Marché de Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.

Correspondant : M. le président, 57, avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,  
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques, E.P.C.I.

**Objet du marché : Déplacement de deux chapiteaux sur le site du Centre Culturel et Sportif de la Vallée de la Siagne.**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*CPV - Objet principal* : 45212000.

*Lieu d'exécution* : 1975, avenue de la République, 06550 La Roquette-Sur-Siagne.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

La visite du site avant soumission est obligatoire pour les lots n°1, 2,4 et 5. Les travaux et la mise au point des détails d'exécution seront conduits en respectant les prescriptions techniques, règles de calculs et documents techniques en vigueur au moment de la remise des offres.

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché sont réglés par application d'un prix global et forfaitaire. Les prix sont révisables par un coefficient avec index de référence.

Le délai global de réalisation pour les 6 lots est de 4 mois compris préparation à compter de la réception de la notification du marché valant ordre de service.

Le délai de préparation est de 31 jours à compter du début du délai d'exécution.

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les travaux prévus au présent marché sont répartis en 6 lots. L'installation de chantier sera réalisée par le lot n°01 selon les consignes du coordonnateur SPS et les prescriptions du CCTP.

Chaque titulaire d'un lot devra assurer toutes les fournitures et exécuter tous les travaux

nécessaires, ou simplement utiles au complet achèvement des ouvrages, suivant les règles de l'art dont font partie les D.T.U

Les études d'exécution sont à la charge des entreprises.

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires :*

Lot 1 B :

- option 1 : massifs fils de ferristes

- option 2 : Fosse

Lot 2 :

- option 1 : remplacement toile bleue

- option 2 : modification complémentaires.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

*Date prévisionnelle de commencement des travaux : 24 juin 2011.*

*Cautionnement et garanties exigés :* il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5.00 % du montant initial du marché pouvant être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* avance : 5 % du montant du marché, le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.

- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

-Délai global maximum de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

-Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

Financement sur fonds propres, section investissement.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :* français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation :*

*Situation juridique - références requises :* lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa Dc1)

Déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc2)

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

*Capacité économique et financière - références requises :* déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour risques professionnels

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises :* liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement de l'année en cours

Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché

Certificat(S) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

*Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : nomenclature n° Qualibat ou équivalent :*

Lot n°1 : 1263 - 2111 - 2132 - 1311 - 1341 - 1321 - 3211

Lot n°2 : 1433

Lot n°3 : 4352

Lot n°4 : QUALIFELEC E2/Cf3

Lot n°5: 5111 - 5311

Lot n°6: QUALIPAYSAGE.

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 9 mai 2011, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Renseignements complémentaires :* D.C.E. est mis à disposition par voie électronique sur : <https://www.e-marches06.fr>

Maître d'ouvrage: Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant: Ca-Pole-Azur-Provence\_06\_20110415w-1.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :* Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

*Correspondant :* direction Construction, Patrimoine, Déplacements, 57, avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :* Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

*Correspondant :* service de la Commande Publique, 57, avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

*Renseignements relatifs aux lots :*

Lot(s) 1. - voirie-Réseaux divers - gros œuvre, Etanchéité Finitions.

Lot 1 : VRD et lot 1 b gros-œuvre - étanchéité - finitions. . Cette première

tranche consiste en la réalisation de deux plates-formes support de chapiteaux et l'alimentation en réseaux divers de ces deux chapiteaux

Lot(s) 2. - démontage/Remontage des Chapiteaux.

Les prestations se rapportant au lot concernent le déplacement et la réparation de deux chapiteaux, et un espace sanitaire

Lot(s) 3. - sols Sportifs.

Réalisation de sol en parquet bois sportif et de rampes d'accès destinées au rattrapage du sol fini du parquet et du sol extérieur

Lot(s) 4. - courants forts - courants faibles.

Le projet de base sera conforme aux plans, descriptifs et à toutes les pièces constituant le D.C.E.

Lot(s) 5. - chauffage - ventilation et Plomberie Sanitaire.

La volumétrie du projet se décompose ainsi :

Un grand chapiteau d'une surface au sol de 1000 m<sup>2</sup> environ, un petit chapiteau d'une surface au sol de 180m<sup>2</sup> environ, un bloc sanitaire extérieur pour l'espace caravanes,

Lot(s) 6. - espaces verts.

Aménagement d'espaces verts